

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DOUBS LOUE**

**Date d'affichage :**  
26 02 2024

**L'an deux mille vingt-quatre, le 26 février à dix-huit heures, le comité syndical du Syndicat Mixte Doubs Loue, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les locaux de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, sous la présidence de Monsieur Etienne CORDIER, PRESIDENT**

**Date de convocation :**  
22 02 2024

**PRESENTS :** M CORDIER Etienne, M DAVID Franck, M BARBERET Emmanuel, M BAUD Jean Baptiste, M DECOTE Yves, M MEUGIN Olivier, M VUILLET Christian, M FASSETT Jérôme, M GOUNAND Alain, M PICHON Jean Claude, M BONGAIN Cédric (suppléant de M THIEBAUT Pierre)

**Nombre de délégués :**

En Exercice : 12  
Présents : 11  
Votants : 12  
Excusés : 1

**EXCUSES :** Mme CALINON Séverine (donne pouvoir à M DAVID Franck), M THIEBAUT Pierre

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M MEUGIN Olivier

### **D 12 24 – TANCHE DANS LA FORET DE CHAUX**

Dans le cadre de l'avenant au contrat de rivière Doubs, délibéré le 14 février 2022, le Syndicat Mixte Doubs Loue est maître d'ouvrage d'une action qui vise à mettre en œuvre des travaux visant l'amélioration du fonctionnement de la ressource en eau et des cours d'eau du bassin versant de la Tanche.

Le bassin versant de la Tanche mesure environ 27 km<sup>2</sup>, et se situe sur la partie sud du massif de Chaux, au sein du périmètre de la Communauté de Communes du Val d'Amour. Ce bassin est caractérisé par la présence de la rivière Tanche (environ 16 km de linéaire) et de tout un réseau d'affluents (de plus de 60 km). Les opérations de restauration seront menées sur ces cours d'eau.

En 2022, l'université de Franche Comté et les bureaux d'études Teleos et Sialis ont réalisé un diagnostic portant sur l'état écologique des cours d'eau du bassin versant de la Tanche. Ce dernier mettait en évidence une dégradation de ces ruisseaux (suite aux travaux de drainage de l'époque) impactant toute la ressource en eau du bassin (accélération des écoulements, abaissement des réserves hydriques des sols, assèchement plus long des ruisseaux).

Dans ce cadre, l'étude proposait de mener un programme de restauration écologique portant sur la Tanche et ses affluents. Dans le cadre des suivis post-travaux effectués sur la Clauge, les résultats ont mis en avant que la restauration des fonctionnements écologiques naturels des ruisseaux contribue à la préservation de la ressource en eau (ralentissement des écoulements, stockage de l'eau, remplissage des nappes, accroissement des réserves hydriques, soutien des étiages).

Des premières esquisses ont été émises quant aux aménagements de restauration à mettre en œuvre, par cours d'eau.

Dans un objectif de poursuivre le travail engagé en 2022 et de rentrer dans une phase opérationnelle (études de dimensionnement/ réalisation des travaux), en adéquation avec son programme pluriannuel d'intervention, le SMDL réalisera en 2024 toutes les études nécessaires afférentes au dossier (études de dimensionnement, caractérisation des enjeux environnementaux, suivi scientifique des opérations) pour un montant prévisionnel de 120 000,00 € TTC.

En outre, le Syndicat Mixte Doubs Loue conventionnera avec l'ONF (gestionnaire, et propriétaire de plusieurs parcelles du bassin versant) pour la mise en œuvre des études et des travaux, ainsi qu'avec l'université de Franche Comté pour suivre l'évolution des travaux sur le milieu, dans le cadre d'un suivi scientifique.

Sur la base de ces propositions, il convient, pour l'année 2024, de :

- Lancer le marché de maîtrise d'œuvre pour dimensionner et réaliser les travaux de restauration (AVP/ PRO/ ACT/ DET/ AOR), sur les affluents (45 km de linéaire) et sur la Tanche (16 km de linéaire) ;
- Lancer les études nécessaires à ce dimensionnement (topographie, modélisation hydraulique...);
- Lancer une étude environnementale caractérisant l'ensemble des enjeux écologiques du bassin, pour définir des préconisations lors des travaux (démarche ERC) ;
- Réaliser les états initiaux avant travaux des ruisseaux (dans le cadre du suivi scientifique) ;
- Acquérir du matériel supplémentaire (piézomètres) dans le cadre du suivi scientifique ;
- Conventionner avec l'ONF (pour les études et travaux) et l'université de Franche Comté (pour le suivi scientifique) ;
- Rédiger et déposer le dossier réglementaire (fin 2024/ début 2025) nécessaire pour autoriser la réalisation des travaux de restauration ;
- Solliciter auprès de l'Agence de l'Eau ou de tout autre financeur potentiel les subventions relatives à la réalisation de cette opération.

Plan de financement estimatif	
Marché de maîtrise d'œuvre (AVP/ PRO/ ACT/ DET/ AOR)	80 000,00 € TTC
Etude environnementale (démarche ERC)	15 000,00 € TTC
Acquisition de matériel pour le suivi scientifique (piézomètres)	10 000,00 € TTC
Réalisation des états initiaux avant travaux pour le suivi scientifique	10 000,00 € TTC
Imprévus	5 000,00 € TTC
<b>Total</b>	<b>120 000,00 € TTC</b>

**Après en avoir délibéré, le comité syndical :**

**APPROUVE** la poursuite de cette opération

**AUTORISE** le lancement des appels d'offres des marchés d'études relatifs à cette opération

**AUTORISE** la signature des marchés correspondants et de toutes autres études complémentaires qui s'avèreraient nécessaires

**AUTORISE** la sollicitation des aides publiques, notamment auprès de l'Agence de l'Eau ou de tout autre financeur potentiel les subventions relatives à la réalisation de cette opération

**AUTORISE** l'établissement de convention de partenariat avec l'ONF et l'Université de BFC pour la bonne coordination des études et des participations financières éventuelles

Pour extrait conforme,  
A Dole, le 26 février 2024,



Le Président du Syndicat Mixte Doubs Loue,

**M Etienne CORDIER**